New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant		Date d'inspection
Garderie Communautaire de Caraquet Inc.		Le 05 novembre 2026
Nom de l'établissement		**Numéro de permis**
Garderie communautaire de Caraquet Inc.		2024126
Adresse		**Numéro de téléphone**
2930 rue Morais Bas-Caraquet NB E1W 6A8		(506) 727-7983
Type de permis	**Nombre maximal d'enfants**	**Âges des enfants**
Garderie éducative à temps plein	57	NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE	**Titre du poste**	
Sylvie Richardson	Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La visite de suivi de l'établissement a été effectuée en matinée dans le cadre d'une inspection de surveillance.
Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.
À la suite de la vérification de 12 dossiers d'enfants, il a été confirmé que tous les dossiers étaient complets.
Les profils des enfants ainsi que l'ensemble des formulaires requis étaient remplis de manière conforme, lisible et signés au besoin.
Tous les documents requis étaient affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace réservé aux casiers au haut de l'escalier, conformément aux exigences réglementaires.
Au moment de la visite, les enfants participaient à des jeux libres. J'ai également observé la période du dîner.
Les repas servis provenaient soit de l'école, soit des boîtes à dîner apportées par les parents.

original signé par
Sylvie Richardson — Le 05 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Noémie Basque — Le 05 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"